

Rapport moral du Président Jean-Marc DELCASSO

Certains pensent, parfois disent ou écrivent, que les chasseurs sont des hommes du passé. A force de le répéter, je crains fort qu'ils ne finissent par le croire.

Pourtant, je vous le dis : la chasse vit. Elle évolue. Elle s'adapte.

Aujourd'hui, plus que jamais, les chasseurs sont devenus des acteurs incontournables de la nature, de la protection de la biodiversité, mais également des partenaires du monde agricole et forestier.

Je vais vous faire le rapport d'une année de chasse bigourdane, mais également de chasse régionale et nationale.

Pour ceux qui en doutaient encore, la chasse ne débute pas le second dimanche de septembre pour se terminer le dernier jour de février. L'activité de notre Fédération non plus.

Gérer, c'est avant tout écouter et, pour moi, c'est décider ensemble. C'est aussi se projeter dans l'avenir.

Nous avons souhaité, en 2016, bousculer un peu nos habitudes. C'est pour cela que nous nous retrouvons un vendredi soir.

Un choix vous a été proposé, et c'est le vendredi qui a été préféré par plus de 80 % d'entre vous. Votre présence ce soir semble nous donner raison sur celui-ci. Comme quoi, même si nous aimons revendiquer nos traditions, le changement ne nous pose pas de souci !

L'année 2015 a été très riche pour notre Fédération Départementale, et certains événements, plus ou moins heureux, sont là pour nous le rappeler.

Tout d'abord, le Conseil d'Administration a décidé de recruter deux volontaires dans le cadre du **service civique**. C'est ainsi que Claire et Estelle ont rejoint nos locaux dès le mois de juin.

Je tiens à saluer ici le sérieux dont elles ont fait preuve dans le cadre des missions qui leur ont été confiées. Estelle s'est occupée notamment des animations en milieu scolaire et lors de différentes fêtes rurales auxquelles nous avons participé.

Claire, quant à elle, a contribué à la réalisation, non encore terminée, d'une cartographie de nos territoires de chasse.

J'espère que l'expérience acquise auprès de notre personnel, des élus et des responsables d'association, leur permettra d'avancer dans leur projet professionnel.

Ces deux jeunes filles ne chassaient pas.

A notre contact, elles ont découvert ce qu'est le monde de la chasse et ont souhaité se présenter à l'**examen du permis**, qu'elles ont d'ailleurs brillamment réussi. Elles ont fait partie des 232 candidats qui ont souhaité rejoindre nos rangs. 80 % d'entre eux ont obtenu leur sésame, soit 187 nouveaux chasseurs depuis notre dernière assemblée.

Malheureusement, ce nombre ne permet pas d'équilibrer celui de nos adhérents puisqu'une lente érosion semble se dessiner. Sur la campagne 2015/2016, qui prendra fin au 30 juin, nous avons perdu 2% de nos adhérents. Ce sont donc 170 chasseurs en moins dans nos effectifs. Les 187 nouveaux n'ont pas suffi à combler les arrêts.

Il est par conséquent primordial que nous renforçons notre politique de recrutement.

En matière de communication, nous avons, cette année, participé à l'opération « **Un dimanche à la chasse** », visant à faire découvrir aux non-chasseurs notre activité.

Je sais que certains d'entre vous ont joué le jeu et ont proposé à des connaissances, des amis ou des voisins, de les accompagner. C'est en faisant partager et découvrir que nous pourrions faire naître des passions.

J'en profite pour remercier les sociétés de chasse qui ont participé à cet événement.

Le 31 mars, voilà juste quinze jours, l'**association des jeunes chasseurs des Hautes-Pyrénées** a été relancée.

Pas moins de 43 jeunes se sont réunis à la Fédération afin de donner une nouvelle impulsion à cette association. Qui, mieux qu'un jeune, peut parler à un jeune et lui donner envie de découvrir ce qui le fait vibrer chaque week-end.

C'est donc sous la houlette de Bruno FERRAND, leur nouveau Président, que je salue et remercie d'être présent aujourd'hui, que l'association repart et souhaite se développer pour communiquer et partager sur la chasse.

Je veux qu'ils sachent, ici, qu'ils ont notre soutien et vous demande, à vous responsables des sociétés, de les aider également et de leur réserver le meilleur accueil possible.

Cela fait quand même du bien de voir quelques têtes blondes ou brunes à notre AG ! Ils méritent nos applaudissements.

En matière de communication, nous vous avons présenté l'an passé notre nouveau site internet, mais également le premier numéro du **Chasseur Bigourdan**.

Le second numéro, au mois de juillet, a été diffusé à l'ensemble des élus : maires, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux. Le thème principal développé était « les maires et la chasse ».

Je pense qu'il a été apprécié par de nombreux élus qui ont pu, à travers les articles, découvrir un peu mieux la chasse, mais également leurs pouvoirs et responsabilités en la matière.

Communiquer, c'est informer.

Le dernier numéro du chasseur bigourdan, vous l'avez reçu, aborde également de nombreux dossiers tels que les dégâts de gibier ou l'utilisation des colliers de localisation GPS. Nous reviendrons sur ces sujets plus tard.

Parmi les grands faits marquants de cette saison, et concernant les oiseaux migrateurs, je ne peux pas ne pas évoquer l'épisode d'**influenza aviaire** qui a frappé, au mois de décembre, le sud-ouest de la France. Nous fûmes rapidement concernés, notamment dans le secteur de Madiran.

A la fin de l'épisode, au mois de janvier, plus de 100 communes avaient été classées en zone de protection ou en zone de surveillance.

Depuis, l'ensemble du département a été classé en zone de restriction. Vous avez pu le lire dans mon édito du dernier Chasseur Bigourdan : une telle mesure impacte directement l'activité cynégétique puisque les opérations d'introduction d'oiseaux sont désormais soumises à autorisation.

Souhaitons que ces mesures soient levées afin que les sociétés, qui désirent travailler en matière de petit gibier, puissent se procurer de jeunes oiseaux de printemps.

Cela suspend également, pour l'instant, nos projets d'amélioration de la chasse en la matière.

Je n'oublie pas non plus les traditionnels lâchers de faisans de l'ouverture qui, espérons-le également, pourront à nouveau être effectués.

Je vous l'ai déjà dit lors de nos réunions de pays, vous avez été exemplaires lors de cet épisode sanitaire difficile. Les services de l'Etat (DDCSPP) se sont félicités de la réactivité du monde de la chasse et du sens civique des chasseurs.

La chasse sait s'adapter.

Domage que le présentateur du Journal Télévisé de **France 3**, qui ne connaissait rien au sujet, ait tenté une analyse personnelle en annonçant que la chasse de la palombe restait ouverte jusqu'à fin février en raison du trop grand nombre d'oiseaux présents !!!

Là encore, nous avons dû être réactifs afin de corriger cette information qui aurait pu mettre des chasseurs dans l'embarras.

A ma grande satisfaction, aucune infraction n'a été relevée pour la chasse de l'oiseau bleu après le 20 février.

D'un point de vue sanitaire, dossier qui m'est cher, vous le savez, juste deux mots sur la sérothèque et le programme sylvatub.

Concernant la **sérothèque**, je tiens à vous remercier pour votre investissement. Nos techniciens ont traité cette année, sous la responsabilité de Nicolas THION, en charge du dossier, plus de 300 échantillons. Les analyses effectuées sur vos prélèvements permettent de suivre la progression de certaines pathologies. Je pense notamment, ces dernières années, à la **pestivirose** de l'isard.

Concernant le programme **sylvatub**, il vise à dépister les animaux sauvages atteints de tuberculose.

Ce programme national, initié par le Ministère, a été décliné au niveau départemental en collaboration avec la DDSCPP, la DDT, les sociétés de chasse proches des anciens foyers de

tuberculose bovine, l'association des lieutenants de l'ouvèterie d'Yves PAULVAICHE et celle des piégeurs de Paul GARCIA, ainsi que l'ONCFS.

L'objectif d'analyser 30 blaireaux a été atteint et aucun cas de positivité n'a été détecté.

Je tiens à féliciter Gérard DUCLOS, le Président PAULVAICHE et leur équipe pour la remarquable organisation sur le terrain pour ces captures.

Comme je le leur ai dit lors du rendu des résultats, ils seront toujours en première ligne lors de telles opérations.

Un rapport moral, lors d'une Assemblée Générale de la Fédération des Hautes-Pyrénées, qui n'évoquerait pas le **grand tétras**... c'est impossible !

Des associations de pseudo-protection de l'environnement, qui ne vivent qu'aux crochets de l'Etat et des collectivités grâce aux subventions publiques, se sont donc, comme chaque année, employées à attaquer l'arrêté de Madame la Préfète qui nous autorisait à prélever 19 coqs, sur les 500 présents avant reproduction, dans le département.

Deux jours de chasse uniquement ont été possibles avant que le Tribunal Administratif de PAU ne suspende l'arrêté.

Bilan : deux jours de chasse et... trois jeunes de l'année prélevés. C'est vrai, vous avez pu le lire, que l'indice de reproduction cette année avait été bon. Sur ces trois jeunes, un seul, peut-être, aurait survécu...

Je sais que Monsieur le Directeur Départemental des Territoires a pensé, à un moment, pouvoir trouver un accord avec ces gens-là. J'ai accepté, de bon gré mais sans conviction aucune, d'y assister. Inutile de vous donner le résultat car, chez ces gens-là, je vous l'ai déjà dit, c'est le principe même de la chasse qui est décrié et montré du doigt, pas le devenir des espèces en soi-disant mauvais état de conservation.

Lors de l'année qui vient de s'écouler, nous avons également dû proposer un nouveau **schéma départemental de gestion cynégétique** à Madame la Préfète. Valable six ans, ce document de gestion et d'orientation est opposable aux chasseurs.

Il n'est pas question pour nous de faire de ce document un arrêté préfectoral.

Néanmoins, nous souhaitons nous servir de ce support pour consolider la chasse populaire et démocratique que nous connaissons.

Gérer, c'est pour moi éviter l'éclatement des territoires. C'est avoir une chasse apaisée et cohérente.

Nous ne souhaitons pas voir, pour de sombres histoires de chasse ou de chiens, fleurir des microsociétés ou équipes qui évolueraient sur des territoires morcelés.

Il en est de même pour les attributions « plan de chasse ».

Nous avons près de 300 demandeurs de plan de chasse dans les Hautes-Pyrénées. Souhaiteriez-vous, comme dans certains départements, pas forcément très éloignés de nous, multiplier ce chiffre par deux, trois, voire plus ! Un territoire de chasse doit être une entité sur laquelle une espèce peut évoluer. Le domaine vital du sanglier, par exemple, varie entre 500 et 3 000 ha en fonction du milieu. Celui d'un chevreuil est de 100 à 150 ha en milieu agricole.

Comment voulez-vous que nous réussissions à gérer ou contrôler l'expansion de ces espèces si nous ne tenons pas compte de leur biologie.

Toutes ces réflexions, c'est au travers du schéma que nous les avons menées.

Les règles relatives à l'utilisation des moyens électroniques y sont rappelées, comme celles qui concernent l'utilisation des pistes.

Je n'oublie pas, bien sûr, toutes les notions liées à l'agrainage ou à la sécurité à la chasse.

Ce travail a été présenté mardi à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

Il nous reste encore quelques précisions à y apporter avant qu'il ne soit soumis à l'approbation de Madame la Préfète.

Lors de cette réunion, ce travail a été validé à une très large majorité. Seule trois personnes se sont abstenues... Inutile de vous donner les noms de deux d'entre elles qui passent, surtout pour la

représentante de FNE, leur temps à mettre les arrêtés de Madame la Préfète devant les tribunaux. Le 3^{ème}, c'est une personne du Parc National, siégeant en tant que personnalité qualifiée.

Mais comme rien ne les arrête, le Parc National a ensuite sollicité notre concours pour un projet qu'il souhaite mener sur nos territoires de chasse.

Comprenez que, nous aussi, nous nous sommes abstenus...

Daniel SABATE vous présentera, tout à l'heure, les investissements en matière d'amélioration de la chasse.

En 2015, nous avons mis en place près de 40 **conventions faisans ou perdrix** avec les sociétés désireuses de travailler sur de jeunes oiseaux.

En matière de **sécurité**, 49 conventions ont permis aux sociétés d'obtenir plus de 200 miradors pour la modique somme de 30 euros l'unité.

Nous l'avons abordé lors de nos réunions de pays : votre conseil d'administration a souhaité renouveler cette convention miradors pour encore une année au moins, vu son succès.

Ce matériel est apprécié par les chasseurs et représente un « plus » indéniable pour le tir fichant.

Sans anticiper nos projets, que je souhaite aborder avec vous, sachez que j'ai demandé à notre directeur d'arrêter des dates afin d'organiser de nouvelles réunions d'information et de formation sur la sécurité.

En effet, il y a eu des drames lors de parties de chasse en France cette année. Je pense notamment à deux promeneurs qui ont été tués lors de chasses au grand gibier dans les Alpes.

C'est terrible, et cela n'arrive pas qu'aux autres.

Aussi, la FNC a mis en place un groupe de travail sur le partage de l'espace et la sécurité.

La sécurité ne doit souffrir d'aucune demi-mesure si l'on ne veut pas prendre le risque d'obtenir un demi-résultat, car un demi-résultat en matière de sécurité, c'est un mauvais résultat.

Pour clore les grandes lignes de cette actualité départementale, je veux évoquer le dernier salon de l'agriculture qui s'est tenu à TARBES début mars.

A cette occasion, nous avons souhaité faire découvrir et **promouvoir la venaison**, c'est-à-dire la viande de gibier.

Dans le cadre des ateliers gourmands, et grâce à Philippe MAULEON, avec l'aide Claude DUTHU et de Jérémie TROIETTO, nous avons pu bénéficier de la présence d'Alexis SAINT-MARTIN, chef du célèbre restaurant « Le Viscos » à SAINT-SAVIN.

Alexis a su, avec tout le savoir-faire qu'on lui connaît, sublimer les cuissots de biche offerts par les sociétés de chasse de GENEREST et du Haut-Louron. Je tiens à remercier ici tous ces acteurs, et je n'oublie pas Gilbert VERDIER et Noël LACAZE, les présidents de ces sociétés.

Cet atelier a connu un vif succès.

L'activité régionale, elle-aussi, a été très riche.

Depuis l'an dernier, comme dans beaucoup de structures régionales, le gros dossier a été celui de la **fusion des régions**.

La chasse n'y échappe pas et, vous avez pu le lire, c'est désormais une Fédération Régionale regroupant treize départements à laquelle nous appartenons.

A ce jour, un état des lieux des missions, des projets, des effectifs et des ressources de chaque Fédération Régionale a été réalisé et transmis aux 13 fédérations départementales.

Un groupe de travail a été mis en place avec l'objectif d'aboutir à l'installation de la nouvelle FRC dès juillet 2016.

Le siège sera à Montpellier, dans les nouveaux locaux de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche, à l'inauguration de laquelle nous étions présents. Une antenne sera basée à TOULOUSE, dans les locaux de la Fédération de la Haute-Garonne.

Notre nouvelle FRC, forte de 138 000 chasseurs, compte désormais 8 salariés en CDI, auxquels s'ajoutent des salariés en CDD, pris sur des dossiers précis.

Concernant les projets réalisés et en cours, il y a tout d'abord le dossier **EDUCHASNAT**.

Celui-ci nous a permis de nous faire financer par la Région le second numéro du Chasseur Bigourdan, consacré aux maires.



Parallèlement, nous avons mutualisé la réalisation des registres de battue et des grands panneaux « chasse en cours ».

Nous avons aussi inscrit une ligne budgétaire qui devrait nous permettre de financer une partie des **analyses trichine** que vous effectuez sur les sangliers.

Nous avons eu une aide, pendant deux ans, du Conseil Départemental. Ce n'est plus le cas. Nous allons monter un dossier pour obtenir de nouveaux fonds pour la recherche trichine mais, dès à présent, nous devrions être en mesure d'adresser un chèque aux adhérents afin de contribuer au règlement des analyses de la saison 2015/2016.

Pour la 3^{ème} année, nous allons également reconduire la **chasse à la cartouche**, a priori financée pour la dernière année ! Le soutien financier de la Région a, en effet, finalement été accordé pour une dernière fois à hauteur de 21%. Un soutien complémentaire sera demandé auprès de l'ADEME dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour une économie circulaire. A l'issue de cette dernière campagne soutenue, la filière devra s'associer à l'ensemble des acteurs concernés tels que les armuriers ou les clubs de ball-trap pour être la moins coûteuse possible et assurer ainsi sa pérennité.

Concernant l'accueil des chasseurs sur les territoires, nous avons continué à travailler dans le cadre du dossier **TEMPO-CHASSE**. Pour la première année, plus de 30 adhérents ont proposé près de 40 offres de chasse. Beaucoup de celles-ci ont trouvé preneurs et cette opération devrait être élargie dès 2016 puisque plusieurs nouvelles sociétés ont déjà fait savoir qu'elles souhaitent y participer.

Mme BEYRIE, responsable du tourisme au sein du Conseil Départemental, ne peut rester insensible à un tel projet.

La nouvelle phase consiste à essayer, en collaboration avec les offices de tourisme, à proposer un accueil complet pour les chasseurs extérieurs désireux de venir découvrir notre région.

Quand on sait que nos territoires de chasse diminuent en France à hauteur de la superficie d'un département tous les sept ans, je pense que nous avons la chance de posséder encore, chez nous, des territoires d'accueil dignes de ce nom.

Liée à ce dossier, nous avons commencé à travailler aussi sur la **filiale venaison**. L'implication de notre fédération dans celle-ci a pour objectif d'encadrer et de veiller aux conditions dans lesquelles les associations de chasse pourront sereinement bénéficier d'un service de valorisation de la viande de gibier, cette venaison, généreusement offerte par dame nature et que les chasseurs, seuls, n'arrivent plus à absorber.

En France, avec la Fédération Nationale, nous avons mis en place des labels pour garantir l'origine de notre viande de gibier. Ceux-ci bénéficient d'un réel intérêt auprès des artisans bouchers et restaurateurs de nombreux départements. Leur rayonnement a par ailleurs permis à de grandes tables, partout en France, de faire découvrir un gibier de qualité, issu de prélèvements respectueux d'une éthique.

Cette commercialisation de la venaison permettra également à nos sociétés de bénéficier d'un apport financier qui, je l'espère, se traduira par des aménagements sur le terrain (rendez-vous de chasse, chambre froide, etc...).

Concernant la communication, et notamment celle en direction des plus jeunes, les fédérations de la région se sont investies dans le projet **Naturo Bus**.

Ce dossier vient en réponse à l'appel à projet de la Région pour la sensibilisation à la transition écologique en Midi-Pyrénées. Il va consister en la création d'un outil ambulant (remorque) de découverte de la Nature ordinaire, à la manière du Bibliobus.

Cinq remorques pédagogiques vont être conçues, dont deux pour la FRC qui seront mises à disposition des fédérations de la région. Le budget, sur trois ans, est de plus de 115 000 euros.

Enfin, nous nous sommes lancés, au niveau régional, sur un dossier transfrontalier franco-espagnol ambitieux, financé par des fonds européens : il s'agit du projet **HABIOS** qui concerne des suivis et des travaux sur les galliformes de montagne.



Le budget total du projet pour 3 ans représente 2,2 millions d'euros, dont 1 million d'euros pour le versant français représenté par l'ONF, l'ONCFS, la Fédération Régionale des Chasseurs et les Fédérations Départementales des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, ainsi que l'Observatoire des Galliformes de Montagne que je préside.

En ce qui nous concerne, les travaux consisteraient à mettre en place des aménagements en faveur du grand tétras : ouverture de milieux et équipement de clôtures pastorales et de certains téléskis avec des systèmes de visualisation. S'agissant du suivi, nous envisageons d'équiper de balises GPS/GSM des oiseaux afin d'affiner nos connaissances sur l'espèce.

Ce dossier semble bien parti. Nous devrions avoir, je l'espère, l'accord avant l'été 2016.

Vous voyez, notre région est dynamique et les dossiers ne manquent pas.

Nous avons d'ailleurs été sollicités, ce printemps, pour participer à la réalisation du volet environnemental de deux **Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunal** dans l'Est du département. Ce travail sur les territoires, comme le sont aussi les **Schémas de Cohérence Territoriale**, se fait en collaboration avec les sociétés de chasse. C'est avec le concours de la Fédération Régionale que nous l'avons développé ces dernières années en Midi-Pyrénées.

Domage que certaines promesses, effectuées par des collectivités, n'aient pas été tenues. Préférer confier ces expertises à des associations environnementalistes, les mêmes qui traînent ensuite les communes devant le tribunal administratif, c'est prendre un pari risqué. Elles le verront bien.

Avant de traiter l'actualité nationale, je tiens à remercier le Maire de LOUDENVIELLE et le Président du Conseil Départemental, ainsi que la société de chasse du Haut-Louron, pour leur accueil lors du Conseil d'Administration de la Fédération Régionale, au mois d'octobre à BALNEA.

Au niveau national, l'activité est permanente.

A PARIS, nous devons être en permanence sur nos gardes.

Si les lois se votent dans les hémicycles, parfois désespérément vides, les décisions se prennent souvent dans les salons ou les couloirs du parlement.

Plus qu'ailleurs, il est nécessaire d'avoir là-bas une cellule de veille performante car les attaques contre la chasse, directes ou indirectes, peuvent venir de n'importe où.

Et cette année, comme chaque année, les offensives contre nous n'ont pas manqué.

La loi Biodiversité est passée en seconde lecture à l'Assemblée à la mi-mars. Même si cette loi n'était pas une loi chasse à l'origine, nous avons dû être sur tous les fronts.

Il fallait d'abord, à tout prix, éviter que le projet de loi ne réintègre des articles anti-chasse tels que l'interdiction de la chasse de certains mammifères pendant les différents stades de reproduction et de dépendance, l'interdiction de la chasse à la glu, l'interdiction de la chasse de nuit, l'interdiction de la chasse du dimanche ou encore l'extension du concept d'être sensible aux animaux sauvages.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler à qui nous devons ce concept de sensibilité... Nous n'avons pas beaucoup de députés dans notre département mais je me souviens d'un amendement nommé « Glavany » dans la loi Taubira, qui visait à l'insérer dans le Code Civil.

Comme quoi, pas beaucoup c'est parfois encore trop...

Et oui ! Pour certains, la reconquête de la biodiversité, c'est avant tout entraver l'exercice de la chasse en attaquant ses périodes, ses modes ou encore la liste des espèces chassables. Nous en savons quelque chose avec le grand tétras ou le lagopède.

Un autre enjeu de cette loi était d'éviter la dilution de l'ONCFS dans la future Agence Française de la Biodiversité. Voilà le rêve de nos détracteurs : faire en sorte d'intégrer l'Office dans cette grande agence, tout en continuant à faire payer les chasseurs, tout en s'assurant qu'ils n'aient plus le droit de cité.

Comble de la provocation, la nomination de Christophe AUBEL à la direction de cette future agence. Nous le connaissons bien puisque c'est l'ancien directeur du Rassemblement des Opposants à la Chasse.

Merci Madame ROYAL.



Je ne vais pas vous faire ici un inventaire de toutes les attaques subies mais sachez que nous devons une fière chandelle aux sénateurs qui ont su inverser la tendance et modifier le texte voté en première lecture par les députés.

Autre attaque à laquelle nous avons dû faire face, même si elle ne visait pas directement les chasseurs, c'est celle résultant de **l'ordonnance du 7 octobre 2015** relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie. Ce texte impose aux propriétaires de chiens non inscrits, de nombreuses obligations dont, notamment, une inscription au registre du commerce !

Faire naître des portées de chiots lorsque l'on a une meute de chiens courants, par exemple, est chose courante. Il n'y a là aucune recherche de profits, si ce n'est celui de garder une lignée et une meute homogène. Vendre certains produits de sa lice n'a jamais permis au propriétaire d'en vivre. Je crains fort, comme pour la réglementation des armes que certains voulaient durcir après les attentats, qu'on ne se trompe encore de cibles !

Le chasseur propriétaire de chiens n'est pas un professionnel qui cherche à faire de l'argent, comme le bécassier qui s'achète un superposé n'est pas un terroriste de DAECH !

La FNC, aux côtés de l'AFACCC notamment, est montée au créneau pour demander un assouplissement de ces mesures. Ce n'est probablement pas avec cela que l'on renflouera les caisses de l'Etat.

Concernant **les armes**, pas de modification au niveau national mais, là aussi, notre vigilance ne doit pas faiblir.

Nous avons tous en mémoire les attentats du 13 novembre à PARIS, voilà tout juste cinq mois. Les terroristes qui ont perpétré ces assassinats n'étaient pas armés de fusils de chasse ni détenteurs d'une quelconque autorisation pour avoir leurs kalachnikov. Evitons donc, autant que faire se peut, les amalgames.

Je ne sais que trop bien que lors de certains drames, certains journalistes aiment à dire que l'auteur est un chasseur. Ils ne précisent jamais s'il pêche, s'il joue à la pétanque ou à la belote mais... un chasseur, rendez-vous compte ! C'est quelqu'un qui possède des armes, et qui peut donc tuer !

Puisqu'il est à la mode de faire des amalgames, que les cuisiniers ou les bouchers se méfient : un couteau à désosser peut aussi devenir une arme ! C'est vrai, surtout dans les mains d'un tueur en série...

Le Comité Guillaume Tell, au sein duquel nous siégeons, a donc vivement réagi aux propos du Ministre de l'Intérieur qui, suite aux attentats de BRUXELLES, s'est laissé aller, lui aussi, à la facilité en déclarant que les lobbies, et notamment ceux « des marchands de fusils de chasse », empêcheraient l'Europe de se protéger face au terrorisme.

Je vous l'ai dit : nous devons avoir une vigilance sans faille car c'est souvent de là où on s'y attend le moins que vient l'attaque.

Celle **contre la chasse le dimanche**, nous y avons eu droit aussi cette année. Elle est récurrente.

Comment faire ? Vous vous mettez sur internet et vous lancez un sondage ou une pétition en ayant, préalablement, contacté vos réseaux. Et c'est parti !

Régulièrement, nous adressons donc des mails d'alerte aux présidents des sociétés. A vous de les relayer auprès des chasseurs.

Si le sondage ou la pétition, lancés par un individu lambda, n'ont aucune valeur particulière, ces gens-là sauront tout de même en faire une pièce du dossier si l'un ou l'autre leur est trop favorable. Restons donc vigilants.

Cette année, une grande étude approfondie a été réalisée sur la filière chasse.

Elle a été conduite par le **BIPE**, qui est un cabinet de conseil en analyse stratégique et prospective économique agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Réalisée sur un panel de plus de 50 000 personnes, cette étude a permis de mettre en évidence que la chasse française, c'est 3,6 milliards de chiffre d'affaire par an. Elle apporte 2,1 milliards d'euros au PIB de notre pays

La France, qui compte aujourd'hui 1 141 000 chasseurs – *c'est la seconde fédération, après le foot et avant le tennis, par le nombre de licenciés* – génère 25 800 emplois, équivalent temps plein. Cela correspond à un emploi pour 70 chasseurs.

Si nous faisons un zoom sur notre nouvelle région, riche de treize départements, les chiffres sont éloquents :

138 000 chasseurs en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées qui pèsent 188 millions d'euros.

Chacun dépense en moyenne 1 717 €/an pour sa passion. Je parle ici des dépenses liées tant à l'exercice de la chasse, qu'à sa pratique ou aux territoires.

La chasse dans notre région, c'est également 5 631 emplois – Equivalent temps plein – et, tenez-vous bien, 70 heures/an de bénévolat pour chaque chasseur !

Alors non, nous ne sommes pas des hommes du passé. La chasse, ce n'est pas le passé. La chasse vit. Elle évolue. Elle s'adapte.

J'ai essayé de vous rendre compte des événements importants qui ont marqué notre activité lors des douze derniers mois.

Dans un moment, vous allez voter pour élire **ou réélire huit administrateurs** sur les seize qui composent le conseil d'administration de votre Maison.

La défense de notre passion, les travaux accomplis par votre Fédération, les avancées obtenues n'ont pu l'être, lors de mes douze années de présidence, que grâce à une équipe soudée, dynamique et efficace.

Il y a un proverbe africain qui dit : « seul, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin ».

Je crois que cet état d'esprit a toujours été le mien et que c'est probablement là que se trouve la clef de notre actuelle « prospérité ».

J'ai écrit dans le dernier chasseur bigourdan que notre Fédération avait besoin d'élus motivés afin de porter des dossiers ambitieux et de les défendre.

Il y a douze ans, j'annonçais vouloir construire une chasse forte, durable et de qualité. Je pense que nous nous rapprochons de l'objectif.

Notre trésorier, Daniel SABATE, après seize années de bons et loyaux services au sein du Conseil, a décidé de ne pas renouveler son mandat. Christian PAILLES, vice-président et administrateur depuis douze ans, a choisi, lui aussi, de céder sa place. Marcel RICAUD et Jean-François LABRUNE, après six années à nos côtés, mettent également un terme à leur mandat.

Tous ces élus ont travaillé et se sont impliqués dans les travaux des différentes commissions fédérales, mais également sur de nombreux dossiers. Je pense notamment au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, déjà évoqué, dont Daniel et Christian ont été la cheville ouvrière. La défense de la chasse en montagne ou la gestion financière de la Fédération ne sont pas, non plus, des sujets de tout repos. Ils le savent bien.

Aussi, je veux, ici devant vous, les remercier et leur faire part de ma reconnaissance pour le temps passé et le sérieux dont ils ont fait preuve à chaque instant. Qu'ils sachent que la porte de la Maison des chasseurs leur sera toujours ouverte et qu'ils y seront toujours les bienvenus.

Je ne vous cache pas que je ressens aussi certains départs, ceux de Daniel et Christian notamment, comme une page de ma vie fédérale qui se tourne. C'est la vie. La chasse est vivante et se renouvelle. C'est le plus important.

Ne croyez pas que je mette ainsi la pression aux nouveaux pour lesquels vous allez devoir vous prononcer... mais un peu quand même !

Si ceux qui partent ont su mettre la barre très haute en matière d'engagement associatif, je ne doute pas un instant que l'esprit qui vous anime vous permettra de donner le meilleur de vous-même.

Le millésime 2016 devrait être un bon cru.

Comme dans toutes les assemblées, je souhaite terminer mon rapport par des remerciements.

Ils s'adressent, comme toujours, à toutes les personnes, morales ou physiques, qui nous aident au quotidien dans la représentation, la promotion ou la défense de notre passion :

- Tout d'abord, et comme d'habitude, ils s'adressent à vous. Je vous remercie à vous, chasseurs et responsables de sociétés, pour votre engagement, pour votre sérieux et votre soutien. Certains ont



un réel esprit d'ouverture et je sais pouvoir compter sur eux lorsqu'il faut accueillir une délégation régionale, organiser une chasse ou recevoir un invité.

- Je remercie l'ensemble du Conseil d'Administration qui me soutient et m'épaule dans toutes les actions que nous menons et les décisions que nous prenons. Sans son soutien, je ne pourrais pas assurer mes fonctions nationales ou régionales, tant à la FNC qu'à la FRC ou à l'OGM par exemple.

- Merci aux personnels de la Fédération qui travaillent pour la chasse au quotidien, sans compter leur temps et leurs efforts. Je pense qu'ils savent vous recevoir et vous conseiller lorsque vous les sollicitez. Sachez que ce sont des passionnés qui défendent la chasse avec conviction.

- Merci aux bénévoles qui interviennent dans nos formations : Pierre COUTEU et Pierre POUECH notamment qui, ils le savent, ont une place particulière dans mon cœur.

- Merci à Madame la Préfète et à tous ses collaborateurs avec lesquels nous travaillons de concert sur tous les aspects règlementaires environnementaux qui touchent à la chasse et à la faune sauvage. Je pense notamment à nos partenaires de la DDT ainsi qu'aux lieutenants de louveterie.

- à la DDCSPP, au service santé animale et au laboratoire d'analyses du Conseil Général qui travaillent avec nous et avec lesquels nous menons nos études sur l'état sanitaire de la faune sauvage,

- Merci à nos amis agriculteurs et à leurs divers représentants, avec lesquels nous travaillons aussi en harmonie, même si parfois de petits désaccords apparaissent. Cela prouve au moins que nos rapports sont francs et directs !

- Merci aux élus qui croient en nous et nous soutiennent lorsque nous les sollicitons. Leur appui auprès des collectivités territoriales, mais également au niveau national ou européen, où se joue parfois notre avenir, est vital pour notre activité.

- Merci à toutes les associations spécialisées qui agissent à nos côtés pour promouvoir la chasse et la défendre. Comme certaines sociétés, ces associations s'investissent dans différentes manifestations pour donner une image positive de notre passion. C'est le cas de « La chasse au Féminin », de l'association des chasseurs de Grand Gibier et de l'incontournable patron des cotations de trophées Jean ASTEGNO, de l'AFACCC et de ses nombreux concours de meutes, des chasseurs à l'arc, des bécassiers, des piégeurs ou encore, aujourd'hui, des jeunes chasseurs.

- Merci à nos voisins et amis de la Fédération de Pêche et à leur nouveau Président Jean-Luc CAZEAUX. Nous entretenons toujours d'excellentes relations avec eux. J'associe aussi à ces remerciements Jacques DUCOS avec lequel j'ai travaillé pendant douze ans.

Merci :

- aux établissements publics, et notamment l'ONF dont je salue le représentant aujourd'hui, Eric CONSTANTIN, et l'ONCFS.

- à la gendarmerie nationale avec laquelle nous formons les gardes-chasse particuliers,

- aux estimateurs pour les dégâts de gibier dont la mission n'est pas toujours simple. Leur sérieux et leurs compétences font qu'ils sont aujourd'hui incontournables pour le bon fonctionnement de notre structure.

- enfin, et je vous prie de bien vouloir m'excuser par avance de ne pouvoir tous vous citer, je veux remercier la presse qui, par ses articles, contribue à faire vivre notre passion au fil des saisons. Ce sont aujourd'hui, dans ce monde de communication dans lequel nous vivons, des partenaires incontournables.

Je conclurai en citant le Ministre de l'Egalité des Territoires, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, Jean-Michel BAYLET, qui représentait la Ministre de l'Environnement à notre Congrès National annuel :

Une ruralité sans chasseur, c'est le risque de plus grands déséquilibres naturels et environnementaux.

Ce sont des cultures ravagées, c'est moins de biodiversité.

C'est aussi des campagnes moins dynamiques, moins attractives, moins vivantes et donc, une qualité de vie altérée.

Oui, la ruralité a besoin des chasseurs.

Je vous remercie de votre attention.

